

Le 1^{er} février 2011

À mesdames et messieurs les maires et conseillers municipaux des communes d'Averdon, La Chapelle-saint-Martin, La Chapelle-Villefrouin, Cour-sur-Loire, Maves, Mer, Mulsans, Sérís, Suèvres, Talcy, Villexanton

Vos communes vont devoir se prononcer bientôt sur des projets éoliens d'envergure, soit parce qu'elles sont directement concernées sur leur territoire, soit parce qu'elles en sont limitrophes.

La question va se poser successivement pour deux projets en cours :

- 1°- Très rapidement pour le permis de construire déposé par VSB-Énergies-Nouvelles le 18 décembre dernier, relatif à un champ éolien de 22 MW avec onze machines de 100 mètres de haut sur les communes de La Chapelle-Saint-Martin-en-Plaine (10) et de Villexanton (1).
- 2°- Un peu plus tard pour la création de deux ZDE (zones de développement éolien) en Beauce ligérienne : l'une entre Maves et Mulsans, l'autre entre Villexanton, Morvilliers et Villaugon.

Avec de nombreux habitants, notre association vous demande de vous opposer à ces deux projets. Nous mettons en avant les principaux arguments suivants.

1°- Les éoliennes industrielles dégradent les espaces naturels. L'impact visuel serait catastrophique sur nos grands espaces. Les silhouettes de nos hameaux et de nos villages seraient écrasées par l'implantation de ces machines. L'important secteur classé Zone Natura 2000 et l'éperon de Roquezon à Maves inscrit au conservatoire des sites naturels seraient en « co-visibilité » avec les mâts.

2°- Les éoliennes sont incompatibles avec notre patrimoine local. Elles seraient visibles de nos plus beaux monuments : le château de Talcy, les églises de Mulsans, de La Chapelle, de Villexanton, les moulins de Maves et de Talcy, la petite chapelle du Villiers et ses fresques médiévales.

3°- Les zones projetées sont trop proches de la Loire, patrimoine mondial de l'Unesco (5 km pour l'éolienne la plus proche, 8 km pour Mulsans), trop proches aussi des villages historiques de Suèvres et Cour-sur-Loire.

4°- Les éoliennes auraient un impact extrêmement négatif sur le tourisme : elles seraient visibles de la voie ferrée et de l'échangeur autoroutier de Mer qui permet de se rendre au château de Chambord. La route Mer-Talcy serait bordée sur trois kilomètres à l'Ouest par la ligne des onze éoliennes VSB.

5°- Les éoliennes géantes imposent des nuisances et des préjudices graves aux riverains (vue, bruit, oppression, dévalorisation immobilière). Le projet VSB se situe à proximité immédiate de Morvilliers, Villaugon, Villesablon, Malvau, La Chapelle-Saint-Martin, Villexanton.

6°- Quant aux projets des ZDE, il s'agit d'une menace majeure qui faciliterait l'installation anarchique de nouvelles éoliennes industrielles sur le secteur.

Nous ne voulons pas de l'agent des éoliennes et préférons garder nos paysages intacts !

Pour toutes ces raisons, à bulletins secrets, nous espérons que vous vous opposerez à ces projets, nuisibles pour les habitants et pour les sites de notre Beauce ligérienne.

Pour l'association Tempête en Beauce
La présidente, Marie-Christine Henriot

Chantôme, 41240 Binas
Mail : tempete_en_beauce@yahoo.fr,
Site : www.tempeteenbeauceassociation.fr

